



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 Mai 2008

PRESIDENT : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. François de MAZIERES (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Ludovic JAMET) M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Jacques BELLIER, pouvoir à M. François de MAZIERES
M. Ludovic JAMET, pouvoir à M. Gilles CURTI

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 22 mai 2008

Date d'affichage de la convocation : 22 mai 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 33

N° de l'ordre du jour :

2008.05.09 : Harmonisation des échéances des marchés de mise à disposition de bacs

□ **M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Actuellement, cinq marchés encadrent la mise à disposition de bacs sur le territoire de Versailles Grand Parc :

- le marché avec Plastic Omnium Systèmes Urbains de location et maintenance des bacs pour la collecte des ordures ménagères de Versailles (marché n° 812 12)
- le marché avec Plastic Omnium Systèmes Urbains de location et maintenance des bacs pour la collecte des déchets ménagers de 9 communes hors Versailles et Bois d'Arcy (marché n° 812 50)
- le marché avec Plastic Omnium Systèmes Urbains de location et maintenance des bacs pour la collecte des déchets recyclables de Jouy-en-Josas (marché n° 812 20)

- le marché avec Plastic Omnium Systèmes Urbains d'acquisition des bacs pour la collecte des déchets recyclables et déchets végétaux de Versailles (marché n° 812 129)
- le marché avec SEPUR de location et maintenance des bacs pour la collecte des déchets ménagers de Bois d'Arcy (marché n° 812 128)

Lors du conseil communautaire de décembre 2007, l'échéance de ces marchés a été fixée, par voie d'avenant notamment, au 30 juin 2008 afin de mener à bien la mise en œuvre d'un marché global de conteneurisation.

Toutefois, l'appel d'offres qui a été lancé début 2008 dans cette perspective, a été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres du 2 avril 2008 et une procédure négociée a été relancée.

Dans ce nouveau contexte calendaire, il est donc proposé de reporter l'échéance de ces marchés au 31 août 2008.

Ainsi, sont proposés en annexe, les avenants suivants :

- avenant n°5 au marché de location - maintenance de bacs pour la collecte des ordures ménagères sur Versailles avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n°812 12).
- Cet avenant engendre une augmentation de 24.43 % du montant du marché, soit 209 875.29 € H.T. par rapport au montant initial (prix non actualisés). Les prix unitaires de location - maintenance sont inchangés.
- La commission d'appel d'offres, réunie le 30 avril 2007, a émis un avis favorable à la prolongation de ce marché jusqu'au 31 août 2008.
- avenant n°3 au marché de location - maintenance de bacs pour la collecte des ordures ménagères sur neuf communes de Versailles Grand Parc avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n° 812 50) pour lequel les seuils maximum et minimum en volume de bacs mis à disposition restent inchangés.
- avenant n°3 au marché de mise à disposition de bacs pour la collecte des déchets recyclables sur Jouy-en-Josas avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n° 812 20), pour lequel la nouvelle échéance proposée reste incluse dans la période annuelle de reconduction

Le marché avec Plastic Omnium Systèmes Urbains d'acquisition des bacs pour la collecte des déchets recyclables et déchets végétaux de Versailles (marché n° 812 129) est reconductible jusqu'au 31/08/2008.

Le marché avec SEPUR de location et maintenance des bacs pour la collecte des déchets ménagers de Bois d'Arcy (marché n° 812 128) arrive à échéance le 31 décembre 2008. L'intégration de Bois d'Arcy dans le marché global pourra être envisagée à partir de cette date.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire :

- 1) Approuve les termes de l'avenant n° 5 relatif à la prolongation jusqu'au 31 août 2008 du marché de location maintenance de bacs pour la collecte des ordures ménagères sur la commune de Versailles avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n° 812 12)
- 2) Approuve les termes de l'avenant n° 3 relatif à la prolongation jusqu'au 31 août 2008 du marché de location maintenance de bacs pour la collecte des ordures ménagères sur neuf communes de Versailles Grand Parc avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n° 812 50)
- 3) Approuve les termes de l'avenant n°3 fixant au 31 août 2008 l'échéance des prestations de mise à disposition de bacs pour la collecte des déchets ménagers sur Jouy-en-Josas avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n° 812 20)
- 4) Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les avenants à intervenir et tout document s'y rapportant

5) *Dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc à l'article 6135 « Locations mobilières ».*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président



François de MAZIERES
Maire de Versailles

